



Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles
11, rue Christophe-Colomb 75008 Paris • Tél. 01 47 20 30 33 • Fax 01 47 20 84 58
iplusc@iplusc.com.fr.

Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications dans les Métiers de l'Alimentation

Enquête sociale :

CARACTERISTIQUES DU CONJOINT

Février 2009

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

AVERTISSEMENT :

Cette enquête a été commandée par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation qui couvre les branches professionnelles de la Boucherie, de la Boucherie Hippophagique, de la Charcuterie, de la Chocolaterie-Confiserie, de la Crèmerie-Fromagerie, des Détaillants en Fruits et Légumes et Primeurs, de l'Épicerie, de la Glacerie, de la Pâtisserie, de la Poissonnerie et de la Triperie.

L'enquête n'a donc pas pris en compte les entreprises relevant des secteurs de la Boulangerie et de l'Hôtellerie-restauration.

En outre, afin d'obtenir des résultats statistiquement fiables tout en restant dans un cadre budgétaire recevable, il a été nécessaire de ne pas intégrer à l'étude les codes NAF 155F, 158K et 522G.

Les résultats présentés dans ce rapport ne concernent donc qu'une partie du secteur de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité. Leur exploitation doit donc être effectuée sur cette base compte tenu de l'avertissement qui précède.

I – UNIVERS ETUDIE

Cette première édition de l'enquête sociale des entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors boulangerie, chocolaterie, glacerie et hôtellerie-restauration) propose **un bilan à l'issue de l'année 2007**.

L'univers étudié est composé des entreprises suivantes :

- 521 B Commerce d'alimentation générale (*moins de 10 salariés*)
- 521 C Supérettes (*moins de 10 salariés*)
- 522 P Commerce de détail alimentaire spécialisé divers (*tous effectifs*)
- 522 A Commerce de détail de fruits et légumes (*tous effectifs*)
- 522 J Commerce de détail de boissons (*moins de 10 salariés*)
- 522 N Commerce de détail de produits laitiers (*tous effectifs*)
- 522 C Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande (*tous effectifs*)
- 151 F Charcuterie (*tous effectifs*)
- 522 E Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques (*tous effectifs*)

- 158 D Pâtisserie (*tous effectifs*)
- 555 D Traiteurs, organisation de réceptions (*tous effectifs*)
- 526 D Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés (*tous effectifs*) → *ventilés sur les activités correspondantes*

Les résultats sont présentés selon **4** grands secteurs d'activités rassemblant plusieurs codes NAF définis de la manière suivante :

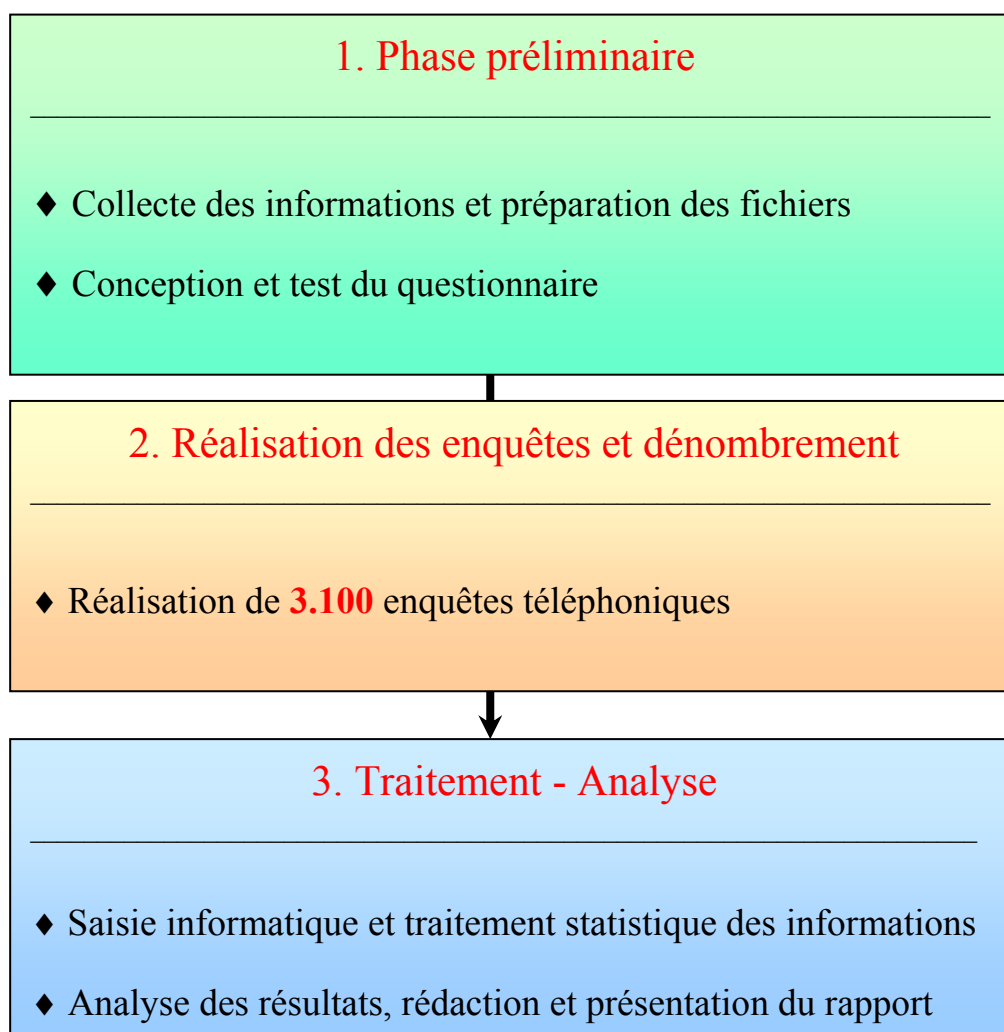
- 1. Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers** : 521 B + 521 C (moins de 10 salariés) + 522 P + 522 A + 522 J (moins de 10 salariés) + 522 N + partie des 526 D
- 2. Boucherie + Charcuterie + Traiteurs** : 522 C + 151 F + 555 D (*pas de magasin, uniquement livraison- réception*) + partie des 526 D
- 3. Poissonnerie** : 522 E + partie des 526 D
- 4. Pâtisserie** : 158 D + partie des 526 D

Les résultats sont présentés également selon **3 strates de tailles** :

0 salarié / 1 à 9 salariés / 10 salariés et plus

II - RAPPELS METHODOLOGIQUES

L'étude réalisée a respecté les étapes suivantes :



1. Phase préliminaire

Cette première phase de l'étude avait pour objectif de **collecter les statistiques** actuellement disponibles sur les professions concernées, afin de constituer les premiers éléments de la base de données pour les enquêtes ultérieures.

Il s'agit principalement des informations disponibles auprès de l'INSEE, de l'UNEDIC et des fichiers et annuaires de la profession.

Cette phase de l'étude intègre également **la conception et le test du questionnaire** utilisé dans la phase d'enquêtes ultérieure.

Ces différents tests ont eu pour objectif d'adapter le questionnaire aux possibilités de réponses des entreprises interrogées tant sur le plan de l'organisation de la collecte des informations qu'au niveau du vocabulaire à utiliser.

2. Réalisation des enquêtes et dénombrement

- **Réalisation des enquêtes**

Les enquêtes ont été réalisées au téléphone au cours des mois de mars et avril 2008 pour les entreprises d'au moins 1 salarié et en novembre 2008 pour celles de 0 salarié. Lorsque cela s'est avéré nécessaire (recherche par le responsable sollicité des informations requises), les enquêteurs ont procédé à l'envoi d'un support écrit (par fax ou courrier) accompagné d'une lettre co-signée des représentants de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications dans les métiers de l'Alimentation et de l'Institut. Ces envois ont été suivis de relances téléphoniques permettant de récupérer les réponses. Les questionnaires incomplets ou mal remplis ont fait eux aussi l'objet de rappels téléphoniques.

Au total **3.100 enquêtes exploitables** ont été réalisées.

Elles répondent à un système de doubles quotas, par codes NAF et par strates de tailles, garantissant également la représentativité des entreprises en termes de localisation géographique.

- **Dénombrement des entreprises travaillant sur éventaires et marchés**

Afin d'affecter les entreprises travaillant sur éventaires et marchés aux quatre secteurs d'activités retenus pour cette étude, un sondage a été réalisé auprès de **3.500** entreprises.

Ce sondage nous donne les résultats suivants :

- **53 %** appartiennent au secteur "**Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers**"
- **5,5 %** appartiennent au secteur "**Boucherie + Charcuterie + Traiteurs**"
- **1,5 %** appartiennent au secteur **Pâtisserie**
- **1 %** appartiennent au secteur **Poissonnerie**
- **39 %** sont hors quotas c'est-à-dire hors champ de l'étude (il s'agit par exemple de fleuristes.....).

3. Traitement des informations - Analyse des résultats

Les questionnaires ont ensuite été **enregistrés informatiquement selon le procédé de double saisie** afin d'éviter toute erreur inhérente à cette manipulation. La cohérence logique de certaines questions a également été vérifiée automatiquement par le module de saisie (sommations, répartitions,...).

A l'issue de la phase de saisie informatique, les données et informations recueillies ont fait l'objet de **traitements statistiques appropriés** à l'aide des logiciels développés par l'Institut, dans le cadre d'études comparables.

L'organisation des traitements statistiques a été basée sur **la méthode des quotas pondérés**.

CARACTERISTIQUES DU CONJOINT

PROPORTION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LE CONJOINT PARTICIPE A L'ACTIVITE

- Dans près de la moitié des entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors Boulangerie, Chocolaterie, Glacerie et Hôtellerie-restauration), le conjoint appartient aux effectifs.
- La part des entreprises dans lesquelles le conjoint travaille se révèle importante pour les pâtisseries (60 %).
- La proportion d'entreprises employant des conjoints s'avère plus élevée au sein des structures de moyenne et grande taille (avoisinant 50 %) qu'au sein des entreprises n'employant aucun salarié (39 %).

Les conjoints entrent dans le décompte des effectifs dans 43 % des entreprises

Les conjoints sont présents dans 39 % des entreprises de "0 salarié"

Les conjoints sont présents dans 48 % des entreprises "≥ 1 salarié"

Détail du pourcentage d'entreprises dont le conjoint y travaille

◆ Selon les secteurs

	En %		
	0 sal	≥1 sal	Ens.
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	37 %	45 %	40 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	41 %	49 %	46 %
Poissonnerie	31 %	46 %	39 %
Pâtisserie	61 %	60 %	60 %
Ensemble	39 %	48 %	43 %

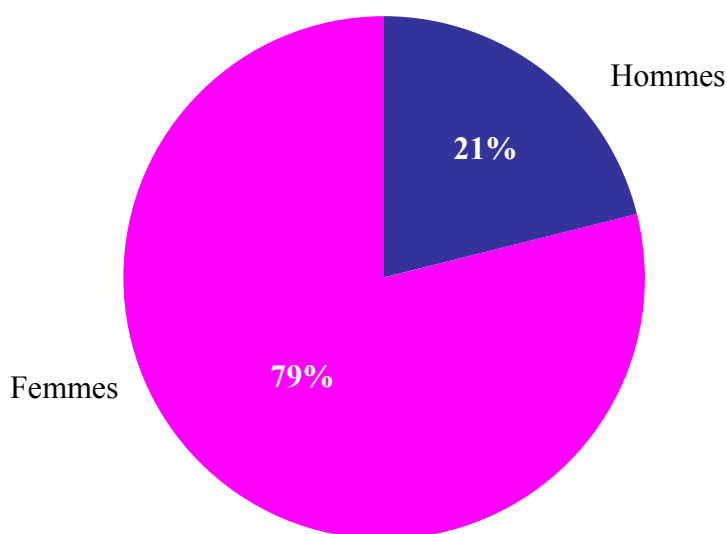
◆ Selon la taille des entreprises

	En %
0 salarié	39 %
1 à 9 salariés	48 %
10 salariés et plus	52 %
Ensemble	43 %

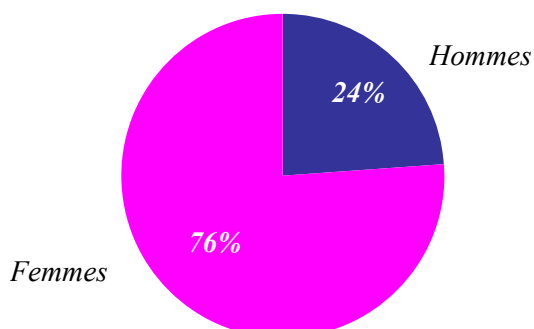
SEXE DU CONJOINT

- En corrélation avec la répartition des dirigeants selon leur sexe (74 % d'hommes), les femmes représentent l'essentiel (79 %) des conjoints travaillant dans l'entreprise.
- La part des hommes s'inscrit au delà d'un quart au sein des commerces de détail.
- Pour les plus petites entités, les hommes totalisent près d'un cinquième des conjoints contre seulement 10 % au sein des entreprises de plus grande taille.

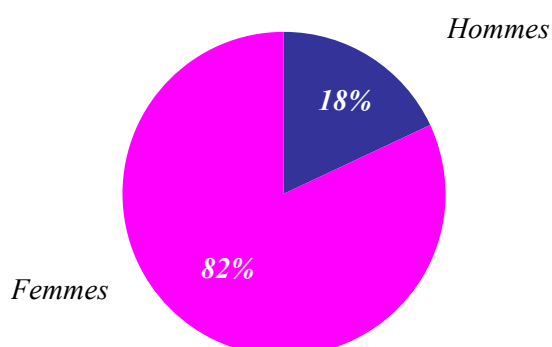
Répartition des conjoints selon leur sexe



Répartition des conjoints des entreprises de "0 salarié" selon leur sexe



Répartition des conjoints des entreprises de "≥ 1 salarié" selon leur sexe



Détail selon les secteurs

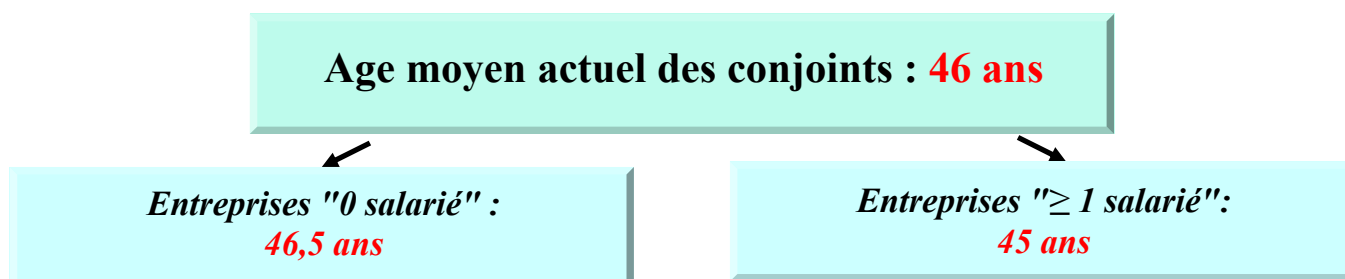
entreprises	Hommes	Femmes	Ens.
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	27 %	73 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	13 %	87 %	100 %
Poissonnerie	16 %	84 %	100 %
Pâtisserie	10 %	90 %	100 %
Ensemble	21 %	79 %	100 %

Détail selon la taille des

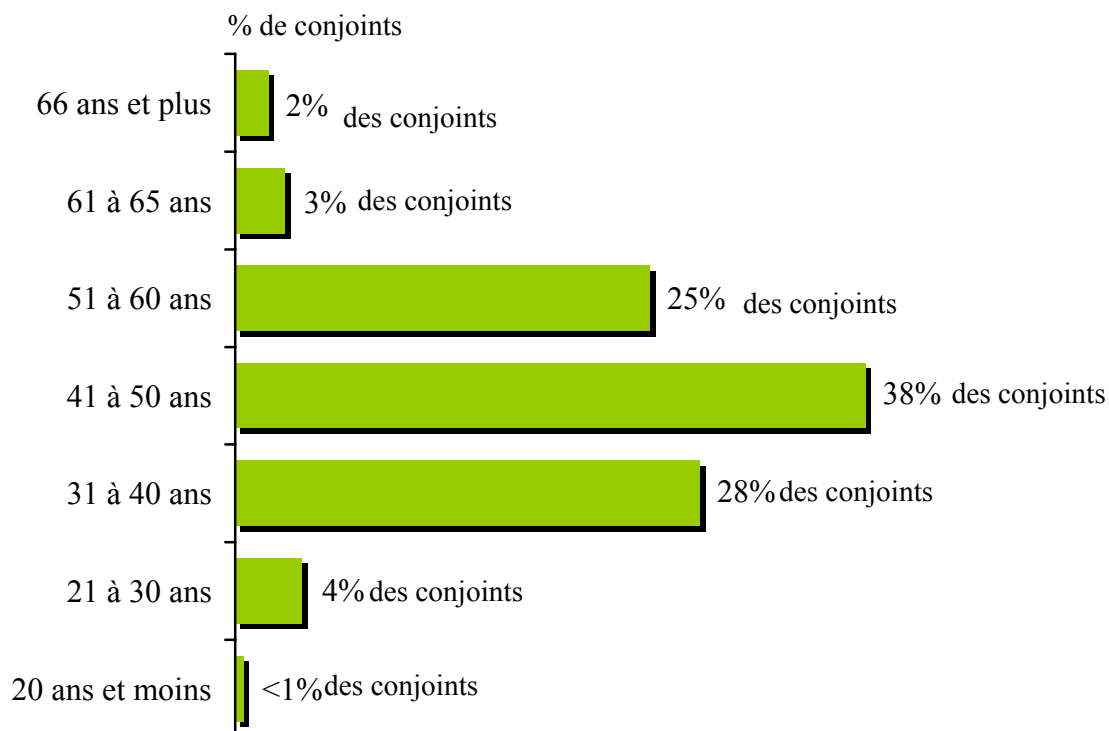
	Hommes	Femmes	Ens.
0 salarié	24 %	76 %	100 %
1 à 9 salariés	19 %	81 %	100 %
10 salariés et plus	10 %	90 %	100 %
Ensemble	21 %	79 %	100 %

AGE DU CONJOINT

- Les conjoints ont en moyenne le même âge que les responsables en 2007 : 46 ans.
- En liaison avec les différences d'âge des responsables selon les secteurs, les conjoints dans les pâtisseries s'avèrent les plus jeunes de la profession (44,5 ans en moyenne).



Répartition des conjoints selon leur âge



Détail de l'âge moyen des conjoints

◆ Selon les secteurs

	Age moyen des conjoints
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	46,5 ans
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	45 ans
Poissonnerie	47 ans
Pâtisserie	44,5 ans
Ensemble	46 ans

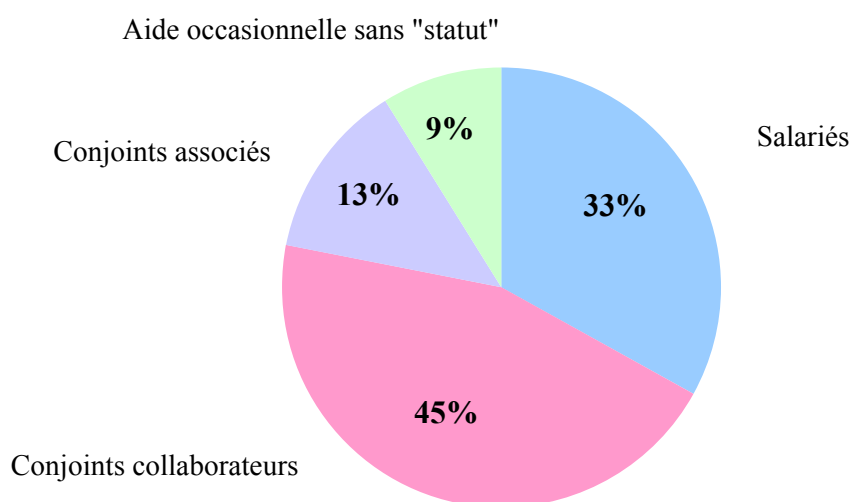
◆ Selon la taille des entreprises

	Age moyen des conjoints
0 salarié	46,5 ans
1 à 9 salariés	45 ans
10 salariés et plus	46 ans
Ensemble	46 ans

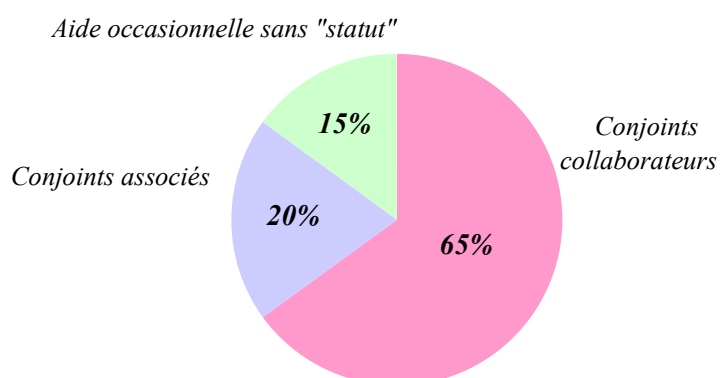
STATUT DU CONJOINT

- Près de la moitié des conjoints ont un statut de conjoint collaborateur et un tiers d'entre eux sont salariés.
- Au sein des commerces de détail, plus de la moitié des conjoints ont un statut de conjoint collaborateurs alors qu'au sein de l'artisanat, près d'un sur deux sont salariés.
- Au sein des entreprises de plus de 10 salariés, 80 % des conjoints sont salariés, contre 65 % pour les entités de taille intermédiaire. Les deux tiers des conjoints des entreprises n'employant aucun salarié sont des conjoints collaborateurs.

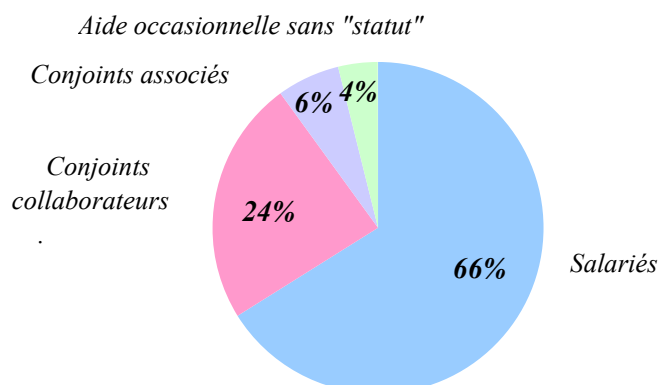
Répartition des conjoints selon leur statut



Répartition des conjoints des entreprises de "0 salarié" selon leur statut



Répartition des conjoints des entreprises de "≥ 1 salarié" selon leur statut



Détail de la répartition des statuts des conjoints

◆ Selon les secteurs

	Salariés	Conjoints collaborateurs	Conjoints associés	Aide occasionnelle sans « statut »	Ensemble
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	23 %	56 %	9 %	12 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	46 %	31 %	19 %	4 %	100 %
Poissonnerie	41 %	33 %	11 %	15 %	100 %
Pâtisserie	44 %	29 %	17 %	10 %	100 %
Ensemble	33 %	45 %	13 %	9 %	100 %

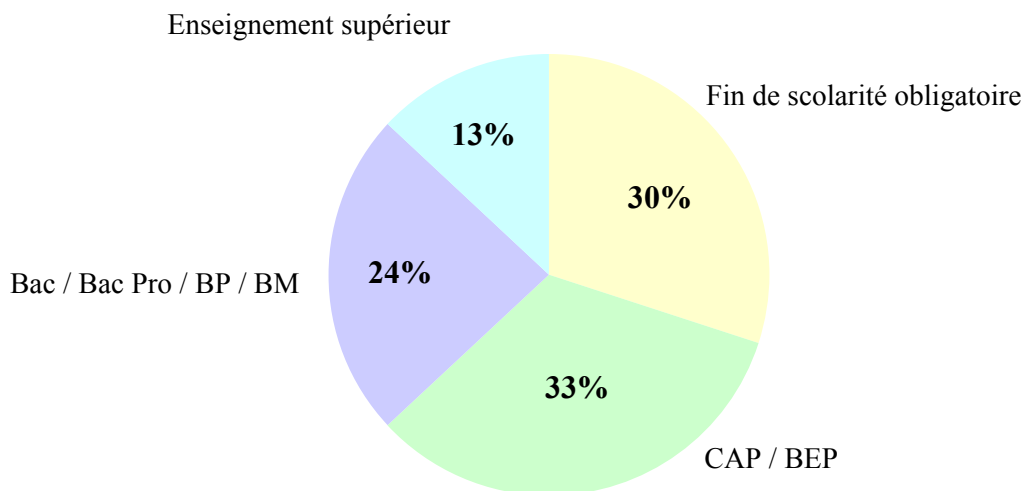
◆ Selon la taille des entreprises

	Salariés	Conjoints collaborateurs	Conjoints associés	Aide occasionnelle sans « statut »	Ensemble
0 salarié	NS	65 %	20 %	15 %	100 %
1 à 9 salariés	65 %	25 %	6 %	4 %	100 %
10 salariés et plus	80 %	11 %	8 %	1 %	100 %
Ensemble	33 %	45 %	13 %	9 %	100 %

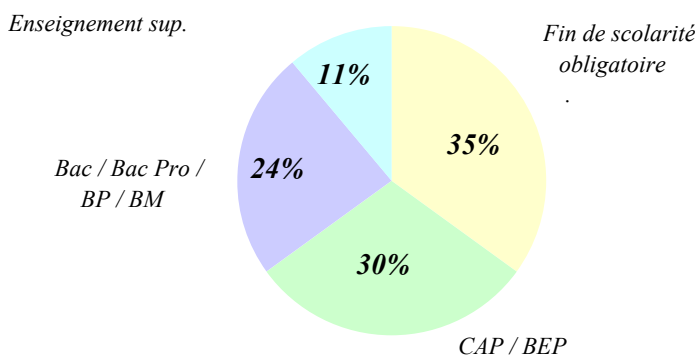
DIPLOME LE PLUS ELEVE

- Un tiers des conjoints travaillant dans une entreprise du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors Boulangerie, Chocolaterie, Glacerie et Hôtellerie-restauration) se trouvent titulaires d'un CAP ou d'un BEP et près de 40 % des conjoints ont un niveau supérieur ou équivalent au Bac. Trois d'entre eux sur dix n'ont pas de formation initiale contre 23 % pour les dirigeants.
- Le détail de la répartition diffère peu selon les secteurs. A noter cependant la forte proportion de conjoints sans formation initiale au sein des entreprises du secteur "Boucherie + Charcuterie + Traiteurs".
- Comme pour les dirigeants, les conjoints des plus grandes structures ont plus fréquemment suivi des études supérieures que ceux travaillant au sein des plus petites entités.

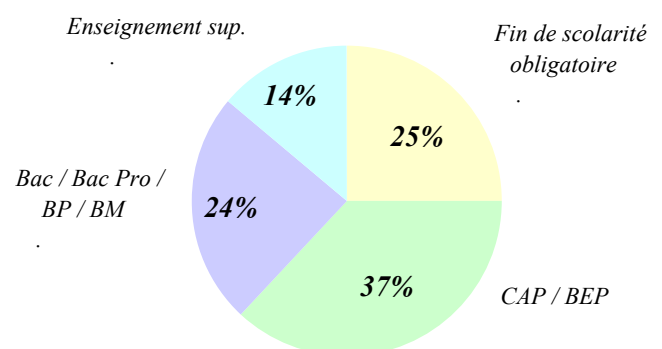
Répartition des conjoints selon leur diplôme



Répartition des conjoints des entreprises de "0 salarié" selon leur diplôme



Répartition des conjoints des entreprises de "≥ 1 salarié" selon leur diplôme



Détail de la répartition des diplômes obtenus par les conjoints

◆ Selon les secteurs

	Fin de scolarité obligatoire	CAP / BEP	Bac / Bac Pro / BP / BM	Enseignement supérieur	Ensemble
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	29 %	30 %	27 %	14 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	34 %	37 %	19 %	10 %	100 %
Poissonnerie	17 %	40 %	29 %	14 %	100 %
Pâtisserie	20 %	40 %	22 %	18 %	100 %
Ensemble	30 %	33 %	24 %	13 %	100 %

◆ Selon la taille des entreprises

	Fin de scolarité obligatoire	CAP / BEP	Bac / Bac Pro / BP / BM	Enseignement supérieur	Ensemble
0 salarié	35 %	30 %	24 %	11 %	100 %
1 à 9 salariés	25 %	37 %	24 %	14 %	100 %
10 salariés et plus	21 %	30 %	32 %	17 %	100 %
Ensemble	30 %	33 %	24 %	13 %	100 %